RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Inserm
La science pour la santé
From science to health

Département des Affaires Juridiques
Décision : DAJ2025-183

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Vu le code de la recherche ;

Vu le code général de la fonction publique
et ses textes d'application ;

Vu le décret du 1er février 2023
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2025-56
relative à la création de l'unité mixte de recherche U1341 et nommant Madame Laure RONDI-REIG directrice de l'unité ;

DECIDE :

Article 1 : Madame Fiona FRANCIS est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche U1341, intitulée « Centre de Neuroscience Sorbonne Université (Neuro-SU) », jusqu'au 31 décembre 2029.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1er janvier 2025.

Didier SAMUEL